

Autour de la carte de pain

Autor(en): **Granger, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 42

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213374>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AUTOUR DE LA CARTE DE PAIN

Les conséquences de l'introduction de la carte de pain en Suisse ont été aussi nombreuses qu'imprévues. On a signalé déjà le fait que la police en a été grandement facilitée dans sa tâche en découvrant ainsi la présence de nombre d'indésirables ou d'aigrefins, qui, sans la nécessité d'une carte de pain, auraient continué à laisser leur présence consciencieusement ignorée.

La carte de pain a donné lieu, sans doute, à bien des contestations, à bien des luttes. Elle a fait des envieux, des privilégiés, car il y a ceux qui ont droit aux 250 grammes réglementaires, et ceux qui bénéficient d'un supplément de 100 grammes, et l'attribution de ce supplément donne lieu à d'amères discussions.

Des cas parfois douloureux se produisent : ainsi celui qui perd ou se fait voler sa carte. Impossible dans la suite de se la faire octroyer à nouveau. De là des situations, des privations dignes de la plus grande considération.

Mais nombreux sont les cas qui ne sont heureusement que comiques. Ils se produisent, à la suite de la nécessité d'exhiber sa carte en toute occasion, lorsqu'il s'agit d'obtenir, en marge de sa tasse de thé ou de son repas, une modique ration de pain ou une tranche de gâteau. « Point de carte, point de pain ! » telle paraît être la nouvelle devise de l'actuelle société des peuples. Et cette mesure draconienne, parfois brutale d'apparence, malgré sa juste nécessité, semble faire croire que le monde a désappris toute sentimentalité.

Puisque le rire est toujours à côté des larmes (le comique, a dit Faguel, est en réalité au seuil du tragique), transportons-nous un instant dans un petit établissement d'une de nos villes. C'est une sorte de café-chocolat, une crèmerie, où l'on peut avoir, si on le désire, à côté des lunches habituels, des repas substantiels et à bon marché. Nous allons assister à une scène peu banale, et qu'il vaut vraiment la peine de conter.

Un individu, déjà grisonnant, le visage glabre et l'œil madré, est là, accoudé, le regard perdu dans le lointain, et comme tendu vers un objectif fixe et hallucinant. En face de lui se trouve un ouvrier, en train de boire un café noir à 25 centimes.

Arrive la sommelière qui, sans trop de manières, articule :

— Qu'est-ce qu'il faut ?

— Donnez-moi une tasse de café au lait et du fromage, fait l'homme.

— Pas de pain ?

Ici, notre homme se gratte la tête, prend un air ennuyé, et s'écrie :

— J'ai pas d' carte, moi !

A ce moment une discussion s'engage au cours de laquelle l'ouvrier, attablé en face du paysan, lui fait :

— Ecoutez ! J'vas vous faire une proposition. Faut pas vous priver de pain, vous. Vous allez payer mon café, et moi je vous céderai une ration de pain sur ma carte. Etes-vous d'accord ?

Ici, le rusé compère fait mine de ne pas comprendre, tout en disant vouloir bien accepter le pain, son fromage ne pouvant se manger sans pain.

Le marché paraît conclu. L'ouvrier continue à boire son café, et l'homme d'avaler consciencieusement son frugal repas.

Au moment de partir, il ouvre sa bourse, et à la sommelière, qui s'appête à recevoir le montant de la dépense :

— Ça fait combien ? dit-il.

— Quatre sous la tasse de café, 30 centimes le fromage et 5 sous le café de ce monsieur, répond la jeune fille en se tournant du côté de l'ouvrier.

— Comment ça ? Pas du tout ; j'ai pour deux sous de pain, ça fait deux sous...

— Mais, monsieur vous a prêté sa carte...

— Je m'en fiche pas mal, j'ai mangé pour deux sous, je paie deux sous.

Ce disant, notre énergumène lance du côté de son bienfaiteur un regard qui montre bien qu'il sera inutile de discuter. Il aura le dernier mot. Et l'ouvrier en sera pour sa générosité.

A ce moment, des protestations se font entendre parmi les personnes présentes, témoins de cette scène triste et comique, et différentes interjections, parties de la bouche des spectateurs indignés, traversent la salle et vont atteindre l'oreille de notre imperturbable héros, lequel, l'œil perdu dans les nuages, continue à vociférer, à prétendre qu'il a mangé pour deux sous, et qu'il ne paiera que deux sous.

Alors l'ouvrier, qui s'était en vain évertué à faire comprendre à son interlocuteur qu'il était de son devoir de lui payer son café noir, conformément à la convention conclue, se lève et, en désespoir de cause, tire sa révérence au facétieux compère :

— Dites-voir, vous, lui fait-il. Quel métier est-ce que vous exercez dans le civil ? Pour sûr que vous êtes taupier. Oh ! oui, vous êtes taupier. Au revoir, mon vieux ! Ah ! bien, oui, vous en êtes encore un, vous !

Et l'ouvrier sortit, saluant toujours.

Cette histoire, que je rapporte comme étant absolument authentique, n'est pas la seule qui se soit produite, ou qui soit digne d'être contée, au sujet de la carte de pain.

L'institution de cette dernière, dont la nécessité ne saurait être un instant contestée, a rendu dans l'ensemble d'inappréciables services. Elle n'a pu cependant éviter certaines injustices, certaines envies, certaines erreurs, et c'est par compassion pour ceux que la carte de pain a déçus ou leurrés, que nous rapportons ces menus faits.

La carte de pain est une mesure nécessaire, mais transitoire, espérons-le. Elle cessera avec la fin de la guerre, peut-être avant ! Si ce n'était pas le cas, ce serait à désespérer de l'avenir du monde !

L. GRANGER.

La Patrie suisse. — Le numéro 627 (3 octobre) de la *Patrie suisse*, nous offre le portrait du lieutenant-colonel Vicarino, de Fribourg, décédé le 15 septembre, des suites d'un accident de grenade ; les places lausannoises de Beaulieu et de Montriond transformées en champs et jardins et des écoliers primaires occupés à des travaux de jardinage ; le « Marathon » suisse ; le génie réparant la route des Pontets au-dessus des Avants. Les « beautés de la patrie » y sont représentées par un magnifique paysage alpestre de l'Engadine et par des superbes vues du temple de Glion, perché sur les flancs abrupts de la montagne. Des clichés consacrés à nos compatriotes à Athènes et au Caire ; enfin, des baigneurs dans le lac de Zurich et vue de la villa qu'occupe, au Zurichberg, l'ex-roi de Grèce.

La barbe ! — Deux amis parlent de la pénurie de savon. L'un d'eux dit :

— Mais quand on n'aura plus de savon, comment allons-nous faire pour nous raser ?

— Oh ! c'est bien simple et très économique, répond l'ami, on se rasera à froid, avec de l'eau bien chaude. Tu comprends ?

— Aloo ! — P.

CE QU'ON VOIT A L'OPÉRA

On demandait à Panard, le gai, le spirituel Panard, fondateur du « Caveau », ce qu'il avait vu de beau à l'Opéra. Il répondit par les strophes que voici :

J'ai vu le soleil et la lune
Qui tenaient des discours en l'air
J'ai vu le terrible Neptune
Sortir tout frisé de la mer.

Dans le char de monsieur son père,
J'ai vu Phaéton tout tremblant,
Mettre en cendre la terre entière
Avec des rayons de fer blanc.

J'ai vu des guerriers en alarmes,
Les bras croisés et le corps droit,
Crier cent fois : « Courons aux armes ! »
Et ne point sortir de l'endroit.

J'ai vu, ce qu'on ne pourra croire,
Des Tritons, animaux marins,
Pour danser, troquer leurs nageoires
Contre une paire d'escarpins.

J'ai vu des dragons fort traitables,
Montrer des dents sans offenser ;
J'ai vu des poignards admirables
Tuer les gens sans les blesser.

J'ai vu l'amant d'une bergère
Qui dormait dans le fond d'un bois,
Prescrire aux oiseaux de se taire ;
Et lui, chanter à pleine voix.

J'ai vu l'aimable Cythérée,
Au doux regard, au teint fleuri,
Dans une machine entourée
D'Amours natifs de Chambéry.

J'ai vu le maître du tonnerre,
Attentif au coup de sifflet,
Pour lancer ses feux sur la terre,
Attendre l'ordre d'un valet.

J'ai vu du ténébreux empire
Accourir, avec un pétard.
Cinquante Lutins pour détruire
Un palais de papier brouillard.

J'ai vu Roland, dans sa colère,
Employer l'effort de son bras
Pour pouvoir arracher de terre
Des arbres qui n'y tenaient pas.

J'ai vu souvent une furie
Qui s'humanisait volontiers ;
J'ai vu des faiseurs de magie
Qui n'étaient pas de grands sorciers.

J'ai vu des ombres très palpables,
Se trémousser au bord du Styx ;
J'ai vu l'enfer et tous les diables
A quinze pieds du paradis.

J'ai vu Diane en exercice,
Courir le cerf avec ardeur ;
J'ai vu derrière la coulisse
Le gibier courir le chasseur.

Horaire du Major Davel. — Les restrictions importantes apportées au service des chemins de fer et qui entreront en vigueur, nous valent une nouvelle édition de *l'Horaire du Major Davel*, l'une des plus justement appréciées parmi les publications de ce genre. Renseignements complets et judicieusement classés, ce qui permet une facile et rapide consultation.

Nos dames au scrutin. — Dans une de nos paroisses de campagne, on élisait un pasteur. Un groupe de six paroissiennes se présente au local de vote. Elles reçoivent le bulletin sur lequel elles doivent inscrire le nom du candidat de leur choix.

Mais ces dames paraissent embarrassées ; elles se concertent. Soudain, l'une d'elles s'approche de la table du bureau et demande à l'un des membres de celui-ci :

— Pardon, mossieu, on est un peu empruntées ; vous comprenez, c'est la première fois qu'on vote. N'est-ce pas, on doit signer son bulletin ?

— Bien entendu, répond l'interpellé, un farceur.

Et, consciencieusement, nos six paroissiennes apposent leur signature au bas de leur bulletin de vote. — T.

Grand Théâtre. — Mercredi prochain, à 8 1/4 heures, soirée de gala, avec *l'Enlèvement au sérail*, de Mozart. Ce sera un vrai régal. Les artistes qui interpréteront cette pièce, de même que l'orchestre, sont les mêmes qui l'ont jouée à Genève avec un succès toujours croissant. Bien que M. Bonarel ait consenti de grands sacrifices pour cette représentation, les prix seront ceux de l'opérette. — Location ouverte dès lundi, à 10 heures, pour les actionnaires, et à 2 heures, pour le public.

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS